

**Comité de Coordination
des Associations de PUYRICARD**

Puyricard, le 9 mars 2021

à

Mesdames, Messieurs les Présidents
des Associations adhérentes au CCAP

Chers adhérents, chers amis

La situation sanitaire actuelle ne permet pas d'organiser une assemblée générale en présentiel.

Pour cela, nous vous transmettons des informations utiles et vous demandons de compléter les tableaux pour les votes et de nous les renvoyer par mail avant le 15 avril 2021. Vous y trouverez aussi un appel à candidature pour la continuité du CCAP.

Le bureau du CCAP vous sollicite donc, sur les points suivants :

- 1) Pour valider
 - Rapport d'activités (2020 / 2021)
 - Rapport financier (2020)
- 2) Pour admettre une nouvelle association
 - L'association Rond-Point de la danse
- 3) Pour accepter que les associations adhérant en 2020 ne paient pas de cotisation pour 2021
- 4) Pour préparer la continuité de CCAP
 - Appel à candidature.

**Si aucun candidat ne se manifeste, il
faudra procéder à la dissolution du CCAP lors d'une prochaine assemblée générale extraordinaire.**

Comptant sur votre participation aux votes avant le 15 avril et en remerciant les futurs candidats pour poursuivre les actions du CCAP, nous vous prions de recevoir, Chers Adhérents, Chers amis, nos plus cordiales salutations.

Pour le bureau : La Présidente Josette POUSSIN

INFORMATIONS UTILES pour les VOTES

- Rapport d'activités :

- Défense des intérêts des associations auprès de la municipalité et négociations diverses
 - Réunion au Pôle : mardi 23 juin 2020 (jauge par salle et engagement à signer)
 - Courriers divers (réouverture du Pôle dès que possible et aussi en juillet et août)
 - Participation, à la demande de Mme Perrine MEGGIATO et de Mme Brigitte DEVESA, à la réunion de présentation des associations en Mairie Puyricard : mercredi 22 juillet 2020
 - Réunion avec Mme Perrine MEGGIATO : vendredi 2 octobre 2020
 - Réunion au Pôle : jeudi 18 2021 avec Mr Gérard Pélissié (vacataire à la mairie, chargé des associations) et Sébastien Torrès (assistant technique Puyricard) : Les associations devront renouveler le contrat d'utilisation et signer l'arrêté municipal pour le 10 novembre prochain.
 - Lien inter-associatif :
 - Suivi et information de l'évolution de la crise sanitaire, des arrêtés de la Préfecture pour la réouverture des salles polyvalentes
 - Suivi et information utiles lors des 2 confinements : commerces, solidarité,
 - Participation au Forum des associations : vendredi 5 septembre
 - Bulletin N° 71 de septembre 2020
 - Affichages des « Anim'Actions » chez les commerçants
 - Le Site (mise à jour, informations, suivi de l'actualité sous la forme de « Communiqués »)

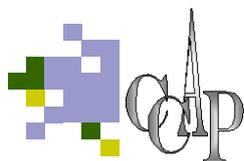
- Rapport financier :

- RECETTES : 733.30€ (Contributions volontaires en nature 4562.00€)
Produits de l'exercice 2020 5295.30€
- DEPENSES : 886.35€ (Emploi des contributions volontaires 4562.00€)
Charges de l'exercice 2020 5448.35€
- COMPTE DE RESULTATS Solde position au 30.11.2020..... 985.51€
dont au compte chèque 412.45€ et au compte Epargne 573.06€ A Puyricard, le 30 novembre 2020

A noter qu'une demande de subvention en bonne et due forme, a été déposée auprès de la mairie d'Aix-en-Provence

- Admission d'une nouvelle association :

- L'association Rond-Point de la danse remplit toutes les conditions pour être admise au CCAP



Comité de Coordination
des Associations de PUYRICARD

VOTE
Tableau à compléter.....
Réponse souhaitée avant le 15 avril 2021

VOTE	OUI	NON	ABSTENTION
Rapport d'activités 2020/2021			
Rapport financier 2020			
Admission de l'association Rond point de la danse			
Suppression de la cotisation 2021 pour les associations adhérentes en 2020			

Appel à candidature pour assurer la continuité du CCAP

L'ensemble des membres du bureau du CCAP a donné sa démission lors de l'AG de décembre 2019.
Les motifs de cette démission collective sont, uniquement, personnels (fatigue, âge, santé...).

Un fonctionnement allégé a été établi lors de l'AG de mars 2020, laissant au Centre socio-culturel Marie-Louise DAVIN le soin d'organiser le Forum des associations et à La Belugo de Puyricard, l'animation musicale de la Fête des vendanges.

Le CCAP permet de défendre les besoins et les intérêts des associations, de coordonner les activités, d'harmoniser les rapports avec la Municipalité, d'assurer la communication via le bulletin, les affichages mensuels chez les commerçants et le site....

Le CCAP existe depuis 1979.

Depuis 42 ans, il a fédéré les associations pour participer à la vie locale et à l'animation active du village. De plus, le CCAP s'est doté d'un site Web qui contribue à la notoriété de Puyricard et d'Aix-en-Provence.
<http://www.ccap.associations-puyricard.fr/>

Un appel à candidature est sollicité, pour constituer un nouveau bureau du Conseil d'administration du CCAP afin de pouvoir continuer à défendre les intérêts des associations.

S'il n'y a aucun candidat pour poursuivre, il faudra procéder à la dissolution du CCAP lors d'une prochaine assemblée générale extraordinaire.

.....

Merci d'avance pour votre engagement futur.

FORMULAIRE DE CANDIDATURE AU BUREAU DU CCAP

Réponse souhaitée avant le 15 avril 2021

Nom de l'Association _____

Nom de la personne désignée pour la représenter au Bureau du CCAP _____

NB : Si aucun candidat ne se manifeste, il sera procédé à la dissolution du CCAP, lors d'une prochaine assemblée générale extraordinaire.